

Choc des savoirs : ni en France ni à l'AEFE

De par les valeurs qu'il porte, le Sgen-CFDT est profondément opposé au principe des groupes de niveau tels que le gouvernement les présente. Il a d'ores et déjà engagé un **recours devant le Conseil d'État** pour faire annuler l'arrêté du **choc des savoirs**. L'autonomie des établissements est définie par le code de l'éducation. Or ce texte la contredit.

La réponse n'est pas dans le simplisme, encore moins dans une dérive réactionnaire. Le Sgen-CFDT dénonce aussi une **confusion** entre la possibilité de faire des évaluations « sondages » pour évaluer le système, et des évaluations pour les élèves comme levier d'apprentissage. Utiliser des évaluations nationales pour piloter les modalités pédagogiques du travail des enseignant·es est particulièrement insupportable ! Les enseignant·es sont des professionnel·les. Suivre le parcours d'un·e élève demande un temps long et de la **confiance** partagée. Prendre des mesures qui systématiquement sapent dans l'opinion la confiance envers les enseignant·es remet en cause leur compétence et a des effets particulièrement délétères.

Les élèves qui n'obtiennent pas le DNB sont souvent ceux qui ont peu d'appétence pour la chose scolaire. Qui peut croire que rallonger leur parcours d'une année est la solution ? S'il peut être une solution au cas par cas, toutes les études nationales et internationales montrent l'**inefficacité du redoublement** pour résoudre l'échec scolaire et le décrochage de certains élèves.

Le Sgen-CFDT rejette une organisation qui conforterait l'idée d'un système éducatif à plusieurs vitesses. **Cette démarche heurte profondément les valeurs de l'ensemble des adultes des communautés éducatives**. Le gouvernement doit plutôt s'attaquer aux raisons multiples de la ségrégation scolaire et se donner les moyens de construire la **réussite de tous les élèves**.

Le Sgen-CFDT de l'étranger soutient tous les personnels enseignants et éducatifs pour que leur expertise soit entendue, dans une concertation professionnelle digne de ce nom.